



Séance du lundi 23 avril 2018

Date de la convocation: 18/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 18/04/2018

Membres en exercice : 10	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire</i>
Présents : 7	Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE
Votants: 8	
Pour: 8	Représentés: Eric CERETTO
Secrétaire de séance: CASSAGNE Christian	Excusés: Geneviève FOUCONNIER, Guy CLARAC
	Absents:

Objet: Modification du plan de financement des travaux de remaniement de la toiture de l'église - DE_2018_007

Monsieur le maire fait part à l'assemblée que la demande de subvention déposée auprès de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée concernant la réalisation des travaux de remaniement de la toiture de l'église « Saint-André » fait l'objet de nouveaux critères pour ce type de travaux qui peuvent nous permettre d'obtenir une subvention à hauteur de 2 150,00€.

Monsieur le maire présente à l'assemblée un nouveau plan de financement qui minore de fait notre autofinancement.

Il demande D'APPROUVER le plan de financement modifié comme suit :

Coût prévisionnel des travaux	7 600.00 €
Dont :	
Subvention DETR 25%	1 900.00 €
Subvention Conseil Départemental DDR 26.31%	2 000.00 €
Subvention Conseil Régional 30%	2 150.00 €
Autofinancement	1 550.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

ARRETE le plan prévisionnel de financement des travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy Favarel

Date réception Préfecture
et publication, le 24/04/218

